



BONNE ANNEE 2023 ! A quelle sauce va-t-on être mangés cette année ?

Alors que notre ministre a fait sa rentrée télévisuelle mercredi matin, toujours sur le canal médiatique cher à notre ancien ministre, difficile de connaître clairement ses vœux pour la profession ! Ce qui est certain, c'est que les annonces faites en vrac sur nos conditions de travail, notre rémunération et une énième réforme des programmes ont sans nul doute un goût amer dans la sauce que va nous servir le gouvernement sur le plat principal de la réforme des retraites à ingurgiter. Le plan com de notre très discret ministre de l'Éducation nationale est en marche ! C'est là pour lui le plus important.

Au menu de son intervention vous avez eu droit :

- En apéritif : de nouvelles missions pour les professeurs des écoles au collège. Sur quel temps ? Rémunéré comment ? On attend déjà la réponse !
- En entrée : une énième réformette des programmes qui touche à la réformite pour revenir une énième fois aux fondamentaux que le **SNALC** voudrait voir priorités et défendus comme il se doit autrement !
- En guise de plat de résistance : une réforme des retraites qui s'annonce indigeste et indigente, et dont le chef vous somme d'attendre l'accompagnement !
- En dessert : une modique revalorisation salariale que nous croyions au départ prévue pour janvier et qui n'aura finalement lieu, semble-t-il, peut-être, on va voir, et qui sait, ou quoi ou qu'est-ce, en septembre !

Vous l'aurez compris : après les bons petits plats dégustés pendant ces fêtes, on ne se languit pas de devoir se nourrir de ce nouveau menu gouvernemental, pour notre profession et notre Éducation nationale !

Dans tous les cas, vos délégués **SNALC** continueront de défendre vos intérêts et de proposer à notre ministre un autre menu, bien plus copieux et succulent pour nos

babines, vous vous en doutez, que celui annoncé ! Nous vous souhaitons, malgré tout, une bonne et heureuse année 2023 ! Prenez soin de vous et comptez sur nous pour prendre soin de vous également !

Guillaume Tournel, délégué SNALC Ecole Aix Marseille

Merci encore !

Nous sommes très heureux de vous annoncer que le **SNALC** a encore progressé lors des élections professionnelles qui se sont achevées le 8 décembre 2022.

Même si localement, sur l'académie d'Aix Marseille, nous n'avons pu présenter de liste à la CAPD, ces élections nous ont permis de poser les premières pierres de notre implantation locale que nous nous attacherons à développer ces quatre prochaines années, afin de pouvoir vous proposer une véritable alternative syndicale en commissions locales aux prochaines élections ainsi qu' une plus grande représentativité. Nationalement, le **SNALC** demeure représentatif puisqu'il a conservé et conforté son siège au CSA ministériel de l'Education nationale.

Le **SNALC** tient à remercier l'ensemble des professeurs qui l'ont soutenu lors de ces élections professionnelles. Malgré les problèmes techniques, malgré l'interface pénible, malgré un travail préparatoire que nous jugeons le plus mauvais qui ait jamais eu lieu depuis la mise en place du vote électronique, le **SNALC** accroît sa représentativité. Bien que la participation générale soit en baisse, le **SNALC** progresse en pourcentage et en nombre de voix, alors même qu'il se présentait pour la première fois sous son seul logo. Le **SNALC** n'a jamais été aussi fort.

La confiance témoignée nous oblige. Durant les quatre prochaines années, nous serons à l'écoute, non seulement pour apporter une aide individuelle, mais également pour prendre des positions fondées sur les attentes et les revendications des personnels.

Le **SNALC** prend l'engagement de défendre nos rémunérations, nos conditions de travail, notre système éducatif et nos retraites. Nous lutterons pour obtenir un rattrapage salarial pour tous. Nous poursuivrons nos interpellations sur l'école inclusive au rabais que nous subissons. Nous veillerons sur la charge de travail tant des directeurs d'école que des adjoints.

Malgré le retrait — en fait le report — du projet de texte sur l'indemnité de mission d'innovation pédagogique, le **SNALC** maintient que ce « travailler plus pour gagner pas grand chose de plus » est insultant. Soudoyer des enseignants pour les pousser à « innover » est éthiquement problématique, et consacrer l'innovation comme étant une mission permettant d'attribuer une valeur supérieure à un collègue par rapport à ses pairs est professionnellement indéfendable. Alors que nous allons changer d'instance de représentativité le mois prochain, le **SNALC** demande qu'on reparte sur de bonnes bases, et que ce projet de texte soit définitivement abandonné.

SALAIRES : Le compte n'est pas bon !

Depuis le début de l'année scolaire, un certain nombre non négligeable de nos collègues nous interpellent et se plaignent légitimement de primes REP et REP + non versés, mais aussi d'autres prestations comme les stages réussites, l'école ouverte, l'accueil des enfants des personnels prioritaires pendant les derniers confinements... non rémunérés ! Si depuis des années nous nous sommes habitués à regrets, à des retards dans les paiements de ces primes ou services, nous nous inquiétons de constater, non plus de simples retards dus à la lourdeur administrative de notre machine « Education Nationale », mais à de véritables dysfonctionnements et oublis de versement de ce qui est dû à nos collègues ! Les SNALC n'a pas hésité à se faire en ce début d'année, le relais de collègues auprès des services des DSDEN de l'académie d'Aix Marseille pour faire valoir leurs droits... Si vous aussi vous êtes dans ce cas de figure, ne restez pas isolé.

Sollicitez vos délégués SNALC Ecole Aix Marseille pour faire valoir vos droits et écrivez nous à : snalc.ecole13@gmail.com

Guillaume Tournel, délégué SNALC Ecole Aix Marseille

TEMPS PARTIELS : FAÎTES VOTRE DEMANDE MAINTENANT !

Pour l'année scolaire 2023/2024, la procédure de recueil des demandes ou des renouvellements des temps partiels des enseignants se fait obligatoirement par l'intermédiaire d'une saisie informatique sur un serveur accessible depuis le portail ARENA, menu « gestion des personnels », application DTP1D.

Toute demande qui ne sera pas déposée par l'intermédiaire du serveur sera considérée comme hors délais. Aucune demande manuscrite de temps partiel ne sera traitée sauf les demandes de temps partiel de droit pour élever un enfant né après l'été 2023 (avec un préavis de deux mois) et les demandes présentées par les personnels intégrant par INEAT durant les congés d'été.

Aucune modification de quotité de temps de travail ne pourra intervenir après le dépôt de la demande initiale sur ARENA (application DTP1D) sauf pour les situations graves et nouvelles découvertes postérieurement à la campagne d'ouverture du serveur.

L'application sera ouverte du lundi 9 janvier au mardi 31 janvier 2023.

Sollicitez vos délégués SNALC Ecole Aix Marseille pour vous accompagner dans cette démarche de temps partiels : snalc.ecole13@gmail.com

Pour les vacances d'hiver au ski, pensez au comité d'entreprise du SNALC

Notre partenaire, SKISET, est le 1er site en ligne de location de skis et snowboards. Avec ses 350 magasins dans 150 stations en France, il vous garantit de louer les meilleures marques aux meilleurs prix.

En passant par le site du **SNALC**, vous obtiendrez 5 à 10% de remise supplémentaire sur les prix publics. Cette offre est cumulable avec toutes les réductions en cours.

Pour réserver, suivez ce lien : <https://snalc.fr/avantages-snalc-skiset/>

Ne tardez plus : rejoignez-nous pour bénéficier de toutes nos offres.

Coupures de courant :

Réunion ministérielle du 2 décembre 2022

Le SNALC constate que le problème majeur est le manque d'anticipation. Si l'objet de notre syndicat n'est pas de commenter la politique énergétique de l'État, force est de constater que le problème qui risque de se poser n'a pas été découvert il y a deux jours, et que la réponse technique apportée se préoccupe assez peu et assez tard de l'importance de l'École. On demande de plus une fois encore à l'École de servir de garderie, sans s'être préoccupé encore des conditions de réalisation du fameux accueil.

Si le SNALC comprend bien qu'on ne va pas ouvrir nos établissements sans électricité (et nous ne le demandons pas), il demande que tout soit mis en place pour que cela n'arrive pas, y compris via un travail de « sobriété énergétique » des collectivités locales comme des acteurs privés.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant [ICI](#) !

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC

POUR UN VERITABLE PLURALISME SYNDICAL DANS L'ACADEMIE, SOUTENEZ L'IMPLANTATION DU SNALC

Nous proposons une véritable alternative syndicale à l'ensemble des enseignants du premier degré. Nous allons à votre rencontre dans les écoles.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook avec la page SNALC ECOLE Aix Marseille. Nous sommes joignables par mail et par téléphone pour vous aider au quotidien. Vous trouverez nos coordonnées en fin de message.

PROFESSEURS DES ÉCOLES *Vous aussi vous avez droit au SNALC*

Le SNALC est un syndicat véritablement indépendant, libre, autonome et surtout non subventionné. N'étant soumis à aucune obédience et n'obéissant à aucun parti politique, le SNALC ne sert que les intérêts de l'Ecole et des professeurs des écoles.

Adhérer au SNALC

Dès votre adhésion :

- vous recevrez tous les mois notre revue syndicale,
- vous bénéficierez de l'assistance juridique de la GMF dans le cadre de vos activités professionnelles,
- vous pourrez accéder à notre comité d'entreprise,
- vous pourrez bénéficier de 10 séances de sophrologie en visio,
- vous pourrez contacter notre plateforme de reconversion " MOBI-SNALC".

*Le SNALC est le syndicat le moins cher pour les PE
90 euros sans augmentation.*

*Crédit d'impôts (reçu fiscal). Vous déduisez 66% du montant de votre cotisation de vos impôts ou êtes crédités de ces 66% si vous n'êtes pas imposables. Coût réel après impôts : 30,60€ – 35€ (assurance professionnelle prise en charge par l'adhésion)
= l'adhésion au SNALC ne vous coûte RIEN.*

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ LOCALE ET NATIONALE

Et bénéficier de notre suivi

Pour nous joindre :

snalc.ecole13@gmail.com

Délégué SNALC Guillaume Tournel : 06 61 83 27 81

Facebook

Retrouvez toutes nos informations et l'actualité dès qu'elles tombent et abonnez-vous à la page :

SNALC Ecoles Aix-Marseille

Site national :

snalc.fr

Site académique 1er degré :

snalc-ecoles.info/

LE BUREAU DU DIRECTEUR

[Des infos et les textes à portée de clic](#)

Vous recevez ce message du SNALC car cette liste de diffusion est constituée à partir des mails personnels que vous nous avez fournis en tant qu'adhérents, sympathisants, inscrits à nos RISTT et colloques, etc. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées sont utilisées pour vous informer tout au long de l'année sur l'actualité en lien avec votre situation professionnelle et personnelle. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information du SNALC Ecole Aix Marseille à l'adresse utilisée pour ce message, vous pouvez à tout moment demander le retrait de votre mail de notre liste de diffusion.



Pour adhérer ou réadhérer : <https://snalc.fr/adherer-choix-du-mode-de-paiement/>

Le SNALC est un syndicat apolitique, indépendant, autonome, représentatif et à votre écoute. Les cotisations de nos adhérents sont notre unique ressource financière.